

Entretien avec *Gracinha*, Maria das Graças Alencar de Aquino, Morro Branco, Brésil

Maria est la Présidente de l'Association des pêcheurs de Morro Branco, institutrice et responsable communautaire dans cette localité traditionnelle située sur la côte est dans la municipalité de Beberibe, État du Ceará, Brésil

René Schärer, (fishnet@uol.com.br), Membre de l'ICSF

Les pêcheurs ont-ils toujours eu le droit de travailler à Beberibe ?

Oui, par le passé la pêche était très bonne : il y avait plein de poissons et de crevettes, et tout le monde y avait droit. Il n'y avait pas de flottille industrielle, il y avait beaucoup d'espèces dans la mer et pas beaucoup de gens sur la côte. Tout cela était bon pour la pêche artisanale.

Les pêcheurs ont-ils eu à se battre pour avoir le droit de pêcher ?

Non, jusqu'en 1970 l'accès était libre. Puis le gouvernement a commencé à délivrer des permis pour la langouste ; mais tout le monde a continué à pêcher car il n'y avait pas de contrôle ni de sanction.

Qu'en est-il maintenant de ces permis sur la langouste ?

En 2004, le gouvernement a créé le comité de gestion de la langouste, et il fallait obligatoirement avoir un permis pour continuer à pêcher. Tous les propriétaires de bateaux n'ont pas pu en avoir ; certains ont été indemnisés, d'autres sont restés en dehors et le gouvernement les a oubliés.

Et la crevette ?

Auparavant tout le monde pêchait la crevette, avec un petit chalut ou au trémail. Il y a dix ans, on a interdit les chalutiers à moteur dans la bande des cinq milles, qui devenait zone artisanale. Mais la réglementation n'est pas appliquée ; tout le monde continue à pêcher. C'est ça le problème !

Est-ce que cela crée des conflits entre les pêcheurs ?

Oui, nos pêcheurs travaillent avec des embarcations à voile, qui ont moins d'impact, tandis que les bateaux à moteur détruisent les fonds. Le conflit est très fort car la loi est bien peu appliquée. Il y a deux ans, 40 chalutiers opéraient dans notre zone ; nous avons averti la police mais tout le monde était parti quand le bateau de contrôle est arrivé. L'un de ces armateurs a commencé à menacer les membres de notre association. Nous ne pouvons pas faire grand-chose.

Comment vos anciens ont-ils obtenu le droit de vivre sur la plage ?

Les pêcheurs qui étaient les premiers habitants de Morro Branco n'avaient eu aucun problème pour bâtir sur la plage. Le propriétaire du terrain autorisait habituellement les pêcheurs à construire une maison. Quand il est mort, les choses ont changé, et la spéculation a pris le dessus.

Votre communauté est-elle organisée et prête à lutter pour ses droits ?

Oui, nous avons maintenant une association de pêcheurs et nous collaborons avec une Ong et d'autres communautés afin de mettre en place une Aire marine protégée sur la côte est du Ceará pour aider la cause des pêcheurs et leurs droits. 